



Doc. 13552 Seconde édition
21 novembre 2014

Des progrès majeurs sur la voie vers une Europe démocratique pour la République de Moldova, la Géorgie et l'Ukraine

Déclaration écrite n° 578

Cette déclaration écrite ne reflète pas la position de l'Assemblée, mais uniquement celle des membres qui l'ont signée. Elle ne fera pas l'objet de mesures supplémentaires de l'Assemblée.

Nous, soussignés, membres de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, saluons la conclusion, le 27 juin, à Bruxelles, des accords d'association entre l'Union européenne et la République de Moldova, la Géorgie et l'Ukraine. Nous estimons qu'il s'agit d'une évolution majeure irréversible dans l'histoire de ces trois pays, qui se sont engagés dans un processus complexe de modernisation et de réformes depuis le lancement du Partenariat oriental, en 2009.

La République de Moldova, la Géorgie et l'Ukraine ont fait preuve d'une forte volonté politique dans la poursuite des objectifs du Partenariat oriental, en dépit des difficultés rencontrées sur leur route, en particulier celles découlant d'un contexte extérieur préoccupant ces derniers temps. La signature des accords, le 27 juin, n'est qu'une étape sur le chemin vers l'intégration des normes de l'Union européenne. Elle ouvrira la voie à l'approfondissement des réformes politiques, économiques et institutionnelles attendues par les citoyens de ces trois pays, qui aspirent à devenir une partie intégrante de l'Europe démocratique et prospère.

L'Assemblée parlementaire a toujours été et demeure un fervent défenseur du progrès démocratique dans les Etats membres d'Europe orientale du Conseil de l'Europe, qui ont souffert du totalitarisme communiste. Nous félicitons les peuples d'Ukraine, de la République de Moldova et de Géorgie pour ce moment historique et nous encourageons leurs parlements à procéder sans délai à la ratification des accords avec l'Union européenne.

Nous appelons dans l'intervalle les institutions et les dirigeants de l'Union européenne à s'engager à approfondir leurs relations avec l'Ukraine, la République de Moldova et la Géorgie, en réponse aux aspirations légitimes de leurs citoyens.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

GUȚU Ana, République de Moldova, ADLE
ARIEV Volodymyr, Ukraine, PPE/DC
BADEA Viorel Riceard, Roumanie, PPE/DC
BARTOS Mónika, Hongrie, PPE/DC
BÜCHEL Gerold, Liechtenstein, ADLE
ČIGĀNE Lolita, Lettonie, PPE/DC
COMTE Raphaël, Suisse, ADLE
COZMANCIUC Corneliu Mugurel, Roumanie, ADLE
CSENGER-ZALÁN Zsolt, Hongrie, PPE/DC
DÍAZ TEJERA Arcadio, Espagne, SOC
DURRIEU Josette, France, SOC
FABRITIUS Bernd, Allemagne, PPE/DC
GARÐARSSON Karl, Islande, ADLE
GHILETCHI Valeriu, République de Moldova, PPE/DC
GORGHIU Alina Ștefania, Roumanie, ADLE
GUTIÉRREZ Antonio, Espagne, SOC
HANSON Margus, Estonie, ADLE
IORDACHE Florin, Roumanie, SOC
KARADAYI Mustafa, Bulgarie, ADLE
KAŠĖTA Algis, Lituanie
KHIDASHELI Tinatin, Géorgie, ADLE
KOLMAN Igor, Croatie, ADLE
KOUNTOURA Elena, Grèce, CE
LĪBIŅA-EGNERE Inese, Lettonie, PPE/DC
LUNDGREN Kerstin, Suède, ADLE
OEHRI Judith, Liechtenstein, ADLE
PALIHOVICI Liliana, République de Moldova, PPE/DC
PASQUIER Bernard, Monaco, ADLE
POPESCU Ivan, Ukraine, SOC
SOBOLEV Serhiy, Ukraine, PPE/DC
STROE Ionuț-Marian, Roumanie, ADLE
TAKTAKISHVILI Chiora, Géorgie, ADLE
TUIKSOO Ester, Estonie, ADLE
TUZSON Bence, Hongrie, PPE/DC
XUCLÀ Jordi, Espagne, ADLE

Total = 35

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
CE: Groupe des conservateurs européens
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe socialiste